

1. MÉTHODE D'ANALYSE DU COÛT DE PRODUCTION D'UN ATELIER OVIN VIANDE

Repères pour réaliser un diagnostic coûts de production

Pour apprécier la performance de l'atelier ovin, le coût de production est un critère très synthétique, comparant la production de l'élevage et les charges engagées, y compris la rémunération de la main-d'œuvre des éleveurs. Une méthode de calcul, proposée par l'Institut de l'Élevage et harmonisée entre filières herbivores, a été testée dans le cadre d'un programme CASDAR associant Organisations de Producteurs, Chambres d'Agriculture et Centres de gestion. Cette méthode est actuellement en cours de développement sur le terrain, dans le cadre de la rénovation de l'appui technique financé par FranceAgriMer. Ce dossier de 6 séries de fiches propose un cadre d'analyse du coût de production des ateliers ovins viande, à partir des références produites par les Réseaux d'Élevage (résultats 2011 actualisés en conjoncture 2012).



5 SÉRIES DE FICHES

Ce document introductif au dossier d'analyse du coût de production des ateliers ovins viande présente le mode d'emploi de la typologie retenue, la grille de lecture des « fiches repères », ainsi que le rappel de la définition des principaux indicateurs utilisés.

La figure ci-contre présente la démarche d'analyse proposée dans le cadre de ce dossier. La *première étape* consiste à comparer le niveau de rémunération permise de l'élevage avec les repères 2012. La *deuxième étape* porte sur le coût total, avec l'établissement de priorités parmi ses trois grandes composantes. La *troisième* porte sur le(s) grand(s) poste(s) à améliorer, avec l'analyse des postes élémentaires.

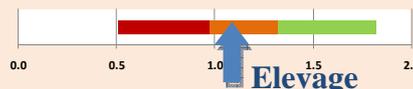
La suite de la démarche consiste à étudier les leviers techniques permettant de maîtriser le(s) poste(s) présentant le plus de marges de progrès.

La suite du dossier est constituée par les différentes fiches d'appui au diagnostic :

2. Analyse globale du coût de production,
3. Coût nourri-logé,
4. Coût du travail,
5. Frais d'élevage et divers
6. Produits.

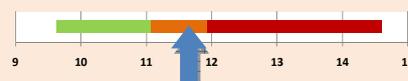
> Figure 1 : Démarche de diagnostic des performances de l'atelier ovin viande à partir de l'analyse du coût de production (exemple d'un élevage herbager * avec intraconsommation limitée de concentré)
[Réseaux d'élevage ovins viande – €/ kg carcasse]

Étape 1 : Analyse de la rémunération permise (Nb SMIC/UMO OV)



Étape 2 : Analyse du coût total et des 3 grands postes

Coût total



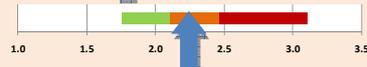
Coût nourri-logé



Travail



Frais d'élevage et divers

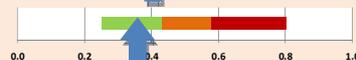


Étape 3 : Analyse du(des) poste(s) à améliorer (ici coût nourri-logé)

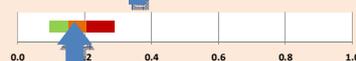
Achats de concentrés



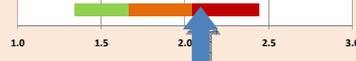
Approvisionnement de la SFP



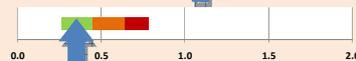
Approvisionnement des céréales



Mécanisation



Bâtiments

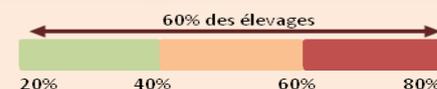


Foncier



Légende

Dispersion des valeurs observées sur le poste étudié.



Repères 2012 établis à partir des résultats 2010 et 2011 de 320 élevages suivis dans le cadre du dispositif Réseaux d'élevage.

* les systèmes fourragers sont définis page 2



MODE D'EMPLOI DE LA TYPOLOGIE

Les fiches d'analyse proposent des repères élaborés à partir d'une typologie nationale des systèmes fourragers, issue d'un traitement statistique. Pour l'analyse du coût nourri-logé, un niveau supplémentaire de typologie a été intégré pour chaque système fourrager, en fonction de l'importance de l'intraconsommation de concentré.

> Figure 2 : Méthode d'affectation des élevages aux différents groupes typologiques
[Réseaux d'élevage ovins viande – €/ kg carcasse]

1. Importance des parcours

- a) Moins de 10 hectares de parcours individuels et pas d'utilisation de parcours collectifs : aller en **2**.
- b) Plus de 10 hectares de parcours individuels ou utilisation de parcours collectifs : aller en **3**.

2. Systèmes « sans » parcours : niveau de chargement

- a) Plus d'1,4 UGB/ha SFP : groupe des « **Fourragers intensifs** ».
- b) Moins d'1,4 UGB/ha SFP : groupe des « **Herbagers** ».

3. Systèmes avec parcours : niveau de chargement

- a) Plus de 2,5 UGB/ha SFP : groupe des « **Pastoraux** ».
- b) Moins de 2,5 UGB/ha SFP : aller en **4**.

4. Systèmes avec parcours et moins de 2,5 UGB/ha SFP : localisation

- a) en zone d'élevage des « Montagnes humides » (Massif Central, Vosges, Jura) ou en zone de handicap non défavorisée, défavorisée simple ou piémont : groupe des « **Herbagers** ».
- b) en zone de handicap montagne ou haute-montagne et hors zone d'élevage des Montagnes humides (Massif Central, Vosges, Jura) : groupe des « **Pastoraux** ».

5. Intraconsommation de concentré

- 1. Pas de concentré prélevé : « **Achat intégral** ».
- 2. Moins de 50% de concentré prélevé : « **Intraconsommation limitée** ».
- 3. Plus de 50% de concentré prélevé : « **Forte intraconsommation** ».

Description des groupes typologiques

> Tableau 1 : Caractéristiques moyennes selon les systèmes
[Réseaux d'élevage ovins viande - campagne 2011]

Système fourrager	Fourragers			Herbagers			Pastoraux		
	Achat	Limitée	Forte	Achat	Limitée	Forte	Achat	Limitée	Forte
Parcours individuels (ha)	0	0	0	6	12	19	182	169	110
Chargement (UGB/ha SFP)	2,2	2,3	2,4	1,0	1,1	1,0	0,9	0,8	0,7
% concentré prélevé	0%	33%	65%	0%	31%	66%	0%	34%	74%
Brebis	351	405	462	514	512	454	402	580	454
Productivité numérique / brebis	1,22	1,41	1,21	1,16	1,23	1,18	0,94	1,07	1,04
Fourrages utilisés (kg MS/brebis)	187	279	233	216	233	258	231	333	323
Concentré consommé (kg / brebis)	218	257	245	138	186	187	92	140	137
Concentré consommé (kg / kgc produit)	9,3	9,7	11,0	6,6	8,3	8,8	5,9	8,2	8,4
Productivité numérique / brebis	1,22	1,41	1,21	1,16	1,23	1,18	0,94	1,07	1,04

Guide de lecture des fiches

- Des fiches d'aide au diagnostic et au conseil sont proposées sous forme de recto (analyse globale) ou recto-verso (analyse des postes de coût) pour chaque groupe typologique.

REPÈRES ÉCONOMIQUES

- Au recto de chaque fiche, des repères sont proposés pour chaque constituant du poste analysé. Les repères 2012 sont issus de l'actualisation des résultats 2011 :
 - indices IPAMPA ou SMIC pour les postes de charges,
 - cotations FranceAgriMer pour les produits.
- Pour les achats de fourrages, compte tenu de la sécheresse de l'année 2011, c'est la valeur du coût 2010 qui a fait l'objet d'une actualisation sur 2 ans.
- Les repères sont présentés sous forme de réglottes tricolores. Les valeurs en rouge sont celles supposées pouvant être améliorées en priorité. Celles en orange présentent des marges de progrès plus limitées et celles en vert correspondent aux objectifs à atteindre dans le cadre d'une bonne maîtrise des coûts et de la conduite d'élevage. Ces valeurs doivent cependant être replacées dans le contexte de l'atelier et de l'exploitation.
- Pour chaque critère, indépendamment de la valeur totale du poste analysé, les repères proposés sont basés sur 60% des élevages (les 20% mini et maxi ont été écartés). La plage verte correspond aux élevages situés entre les 1^{er} et 2^{ème} quintiles, la plage orange à ceux situés entre les 2^{èmes} et 3^{ème} quintiles, et la plage rouge à ceux situés entre les 3^{ème} et 4^{ème} quintiles.



LEVIERS TECHNIQUES

Il s'agit de contrôler les leviers techniques ou structurels correspondant aux postes pointés comme améliorables lors de l'analyse économique (plages rouge ou orange). Pour chaque levier sont présentées la moyenne 2011 de l'ensemble du groupe typologique et la moyenne des deux premiers quintiles.

Pour présenter sur des bases comparables l'impact des principaux facteurs sur le coût nourri-logé, celui a été calculé pour une variation d'un demi-écart-type. Une variation d'un demi écart-type à partir de la moyenne correspond à 40% des exploitations, avec l'hypothèse d'une répartition « normale ».

PISTES D'AMÉLIORATION

Des pistes d'amélioration sont proposées dans la continuité du diagnostic et sont classées par domaine technique. L'objectif est d'ouvrir le champ des possibles et de citer de façon assez exhaustive et sans hiérarchie des solutions techniques existantes : leur vocation n'est pas de donner des recettes mais plutôt de proposer au conseiller et à l'éleveur des pistes de questionnement et de solutions à discuter. Il ne faut toutefois pas oublier de replacer l'atelier ovin dans le contexte de la globalité de l'exploitation, notamment les équilibres et complémentarités entre ateliers, les autres activités exercées, etc.

Quelques rappels méthodologiques ...

Le coût de production d'un atelier ovin viande comprend :

- les charges courantes (achats de produits et de services, etc.),
- les amortissements (matériel, bâtiments, etc.),
- les charges supplétives (rémunération du travail des exploitants sur la base d'1,5 SMIC, etc.).

Le produit de l'atelier ovin viande comprend :

- le prix moyen des agneaux vendus en kg de carcasse,
- les autres produits (réformes, laine, etc.),
- les aides (couplées ou non, 1er et 2ème pilier, etc.).

Le coût de production n'est pas directement comparable au prix de vente. C'est le prix de revient qui peut lui être comparé. Pour calculer le prix de revient, il faut déduire du coût de production :

- les autres produits (cf. ci-dessus),
- les aides.

La rémunération réelle permise est le premier critère à étudier, avant d'analyser le coût de production. Pour la calculer, il faut déduire du produit de l'atelier le coût de production hors rémunération forfaitaire des exploitants (basée sur 1,5 SMIC). Quelque soit l'atelier, rester prudent dans l'analyse, notamment dans les exploitations mixtes lorsque la main-d'œuvre affectée est réduite (<0,5 UMOOV).

Une collection nationale de fiches pour l'appui au diagnostic « Coûts de production »

Cette fiche fait partie d'un dossier réalisé par l'Institut de l'Élevage dans le cadre du dispositif Réseaux d'élevage ovins viande, avec l'appui financier de FranceAgriMer.

Pour accéder à l'ensemble des fiches produites :

L'ensemble de ces fiches et leurs mises à jour à venir sont téléchargeables sur le site de l'Institut de l'Élevage : www.idele.fr

Rappel méthodologique sur l'approche nationale « coûts de production » en élevage ovins viande proposée par l'Institut de l'Élevage : <http://idele.fr/domaines-techniques/economie-et-gestion-de-lexploitation/couts-de-production/publication/idelesolr/recommends/les-couts-de-production-en-elevage-ovins-viande.html>

CONTACTS

Réseaux d'élevage ovins viande

Nord-Pas de Calais,
Picardie, Normandie
Catherine Delvalle
catherine.delvalle@ma02.org

Midi-Pyrénées, Aquitaine
Carole Jousseins
carole.jousseins@idele.fr

Alsace, Lorraine,
Champagne-Ardenne, Ile
de France, Franche-Comté
Gilles Saget
gilles.saget@idele.fr

Auvergne, Bourgogne,
Loire, Rhône
Gérard Servière
gerard.serviere@idele.fr

Sud Rhône-Alpes, PACA,
Languedoc-Roussillon
Jean-François Bataille
jean-francois.bataille@idele.fr

Limousin, Centre
Louis-Marie Cailleau
louis-marie.cailleau@idele.fr

Poitou-Charentes, Pays de
la Loire, Bretagne
Vincent Bellet
vincent.bellet@idele.fr

Coordination nationale

Edmond Tchakérian
edmond.thakerian@idele.fr



LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCEURS

Ce document a été mis à jour dans le cadre d'une action financée par FranceAgriMer et par le Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche (CasDAR).



Juin 2013

Document édité par l'Institut de l'Élevage - En vente à Technipel - 149 rue de Bercy, 75595 Paris CEDEX 12
www.idele.fr - PUB IE : 00 13 55 015 - Crédits photos : Institut de l'Élevage – Chambres d'Agriculture - INOVLIM